

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

**Excusé(e)s :**

François BARRIÈRE

**Absent(e)s :**

Anne FAUROT

**Secrétaire :**

Marianne MAXIMI

*Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.*

*Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).*

*M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.*

*M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).*

*M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.*

*M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.*

---

**Rapport N° 50**  
**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'AMICALE LAÏQUE LACHAUX, À LA**  
**BOÎTE À MALICE ET À VÉLO CITÉ 63**

---

En vue de l'attribution de subventions exceptionnelles à des amicales laïques, mouvements de jeunes, associations de soutien et d'accompagnement et associations socioculturelles et socio-éducatives, un crédit de 24 000 € est inscrit au budget primitif 2015.

Suite aux précédents Conseils Municipaux, le solde disponible est de 13 500 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, l'attribution de la subvention suivante.

**AMICALE LAÏQUE LACHAUX**

Cette association a pour objet le développement d'activités éducatives, sociales et récréatives. Elle propose ainsi des activités pour les enfants, notamment des ateliers arts plastiques pour permettre le développement de l'esprit artistique autour de projets. Une pratique de l'escrime, permettant la découverte d'un sport peu répandu sur ce quartier est également proposée sur l'année scolaire.

Subvention 2014 – fonctionnement : 1 075 €

Coût de l'action : 5 900 €

Subvention demandée pour 2015 : 3 545 €

Subvention proposée pour 2015 : 3 545 €

**LA BOITE A MALICE**

9 rue de la coifférie

63000 Clermont Ferrand

La spécificité de l'association est de réunir un collectif d'artistes, musiciens, vidéastes, ... dont l'objet est d'accompagner des projets innovants et expérimentaux dans le cadre d'un projet d'animation global.

L'objectif de l'action, sous la coordination de la DAVA est de fédérer des associations porteuses de projets sur le territoire grâce à la mise en œuvre concertée d'un projet d'animation autour de la « muraille de chine » avec un vidéaste et des musiciens. Les habitants de la « muraille » ainsi que ceux résidents autour du centre d'animation Georges Brassens seront invités à être cocréateurs du projet.

Budget 2016 : 12 000 €

subvention sollicitée : 6 000 €

subvention proposée : 6 000 €

**VÉLO CITE 63**

Centre associatif -21 rue Jean Richepin  
63000 Clermont Ferrand

Vélo Cité est une association militante et conviviale dont l'objet est de développer l'usage de la bicyclette lors des déplacements urbains, au sein de l'agglomération clermontoise et dans les villes du Puy de Dôme.

A travers nombres de projets et d'activités tout au long de l'année (balades, vélo route et voies vertes, véloxygène), la fête du vélo est la vitrine des activités de Vélo Cité qui a pour objectif de faire connaître le vélo et inciter le public à se déplacer autrement.

En partenariat avec l'Etoile cycliste, le CODEP 63 et la Fédération Française de Cyclotourisme, c'est une fête du vélo qui est proposé aux clermontois, présentant celui-ci sous toutes ses formes : moyen de transport urbain, activité sportive, de loisirs, ou objet ludique.

Subvention accordée en 2014 : 1 000 €

Projet de l'action : 3 380 €

subvention sollicitée : 1 000 €

subvention proposée : 1 000 €

### **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 janvier 2016

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY